

<http://www.ujfp.org/spip.php?article8199>



# Contre les répressions et pour la défense des libertés publiques

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Appels et manifestations -



LE CLUB DE MEDIAPART

Date de mise en ligne : dimanche 22 novembre 2020

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

20 NOV. 2020 | PAR [LES INVITÉS DE MEDIAPART](#) | BLOG : [LE BLOG DE LES INVITÉS DE MEDIAPART](#)

La période est marquée par l'extrême gravité des atteintes portées aux libertés publiques et professionnelles en France, ainsi qu'à l'Etat de droit, cela sous couvert de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie du Covid. Universitaires, militants syndicaux et des quartiers populaires lancent un appel « pour la création d'une coordination contre les répressions et pour la défense des libertés publiques et professionnelles ».

**LA PERIODE EST MARQUEE EN FRANCE** par l'extrême gravité des atteintes - policières, judiciaires, administratives... - portées aux libertés publiques et professionnelles ainsi qu'à l'Etat de droit, cela sous couvert de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie Covid.

Le gouvernement tire parti, par ailleurs, des terribles attentats récents pour poursuivre sa dérive autoritaire, par une législation qui a été successivement anti-terroriste et « *anti-casseurs* », désormais « *anti-séparatiste* » et visant à faire des ressortissant·e·s musulman·e·s réel·le·s ou supposé·e·s, et issu·e·s de l'immigration, de nouveaux boucs émissaires.

Mais c'est l'ensemble de nos droits fondamentaux qui est dans le viseur, libertés d'expression, de manifestation, de religion, académique et enseignante, de la presse...

Les morts comme celle d'Adama Traoré, dues à des violences policières (par tirs à balles réelles, tirs de Taser, techniques d'immobilisation ou accidents provoqués) continuent de s'accumuler, frappant en particulier des populations des quartiers populaires ou racisées : 20 en 2019, 11 dans les 8 premiers mois de 2020, le plus souvent en toute impunité.

La contestation de la loi Travail et le mouvement des Gilets jaunes ont subi une répression historique.

Pour mémoire, Amnesty International, [dans son Rapport de la fin du premier semestre 2019](#), dénombrait 2945 manifestant·e·s blessé·e·s dont 25 ayant perdu un oeil et 5 ayant eu la main arrachée, au moins deux morts (Zineb Redouane et Steve Maia Caniço) et 11 000 gardes à vue, 3 000 condamnations dont 1 000 au titre d'une intention supposée « *de commettre des violences* ».

Le nouveau [Schéma national de maintien de l'ordre](#) (SNMO), dévoilé le 17 septembre dernier, contraint journalistes et observateurs des pratiques policières à partir au moment du recours à la force, ce qui revient à entraver [leurs missions d'information et de veille citoyenne](#).

Dans le même temps, par un décret du 14 août 2020, les Directions départementales interministérielles (DDI), jusqu'alors sous la responsabilité du Premier ministre, relèvent désormais du ministre de l'Intérieur et [sont placées sous l'autorité du préfet de département](#).

Quant à la gestion de la crise sanitaire par le très régalien Conseil de défense et de sécurité nationale, elle pose problème en matière d'opacité : les décisions prises sont classées secret-défense et les experts qui le composent

sont [hors de tout recours devant la Cour de Justice de la République \(CJR\)](#).

La proposition de loi « *Sécurité globale* », actuellement en [procédure d'examen accélérée à l'Assemblée Nationale](#), suscite [un communiqué de la Défenseure des Droits](#), alertant sur les risques d'atteinte à des droits constitutionnels comme le droit à la vie privée et la liberté d'information.

Cela notamment par un projet de surveillance généralisée (de reconnaissance faciale) [par le biais de caméras portables et de drones](#). Projet qui s'ajoute à celui d'interdire de diffuser des images des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions.

Parallèlement et suite à l'assassinat de Samuel Paty, une offensive est menée contre les libertés académiques, sous prétexte d'« *islamo-gauchisme* » et de « *dérive intersectionnelle* ». La Loi de programmation de la recherche (LPR) crée pour les universités un délit de « *trouble à la tranquillité et d'atteinte au bon ordre des établissements* », passible de 3 ans de prison et de 45 000 euros d'amende.

Pendant ce temps, les personnels de l'Education nationale subissent toujours plus de sanctions administratives pour avoir contesté les réformes du ministère Blanquer. De même, sont poursuivie-e-s pénalement maint-e-s militant-e-s écologistes qui pratiquent une désobéissance civile et pacifique.

En fait, l'oligarchie politico-financière qui est aux commandes s'appuie le plus souvent sur les forces de l'ordre, qui sont devenues le pilier principal des pouvoirs publics. En accédant aux demandes de certains syndicats de police en matière d'impunité, c'est à l'extrême-droite qu'elle donne dangereusement des gages.

Les expérimentations démocratiques qui sont préconisées dans le mouvement social et écologiste, ainsi que dans les quartiers populaires, ne peuvent se réaliser dans le cadre de ce régime politique. Pour tou-te-s celles et ceux qui sont attaché-e-s aux défenses des libertés, il est plus que temps de s'organiser face à cet état de faits.

C'est une cause fédératrice, qui demande de démonter l'idéologie sécuritaire, véhiculée par les médias dominants et derrière laquelle se range une partie de l'électorat. Les violences sont d'abord des violences d'Etat, les équipes oligarchiques ayant intérêt à les cultiver ainsi que leurs effets réactionnels, pour leur maintien au pouvoir.

Ce « *néolibéralisme autoritaire* » est désormais largement de mise à l'échelle internationale, singulièrement depuis la crise pandémique.

Ce qui implique de s'organiser également à cette échelle, européenne et francophone. Le régime policier qui tend à se mettre en place en France est le corollaire d'une politique étrangère de soutien des dictatures françafricaines, que combattent les peuples du Sud. En Côte d'Ivoire, au Mali et dans les pays sahéliens, en Centrafrique, c'est l'armée qui joue le rôle de « *maintien de l'ordre* ».

Afin de coordonner les diverses activités de résistance aux plans anti-démocratiques et afin d'avancer pratiquement et dans l'unité, nous appelons à la mise en place d'une structure pérenne, d'une coordination nationale anti-répression, avec des sections régionales et locales. La présentation de la proposition de loi « *Sécurité globale* » à l'Assemblée nationale, [le 24 novembre prochain en est une occasion](#).

Contact est à prendre urgemment avec les directions des organisations, pour une mobilisation à la fois programmatique et stratégique. Quelques pistes d'action à cet égard :

- Faire place dans tous les programmes revendicatifs et alternatifs à la défense des libertés publiques et professionnelles et des droits fondamentaux de la personne.
- Lister et diffuser les revendications dans ce domaine, dont l'interdiction des LBD et grenades de désencerclement ainsi que des techniques d'immobilisation, la création d'un organe indépendant de contrôle et sanction des violences policières mettant fin à leur impunité...



Engager la mise en place et le fonctionnement de la coordination anti-répression : création d'un site, levée de fonds, organisation de meetings, centraux et décentralisés, envoi d'un questionnaire aux candidat·e·s aux mandats publics et aux élu·e·s...

### PREMIERS SIGNATAIRES :

Etienne **Adam**, ex animateur d'un collectif de vigilance "nous ne céderons pas" Caen  
Nils **Andersson**, ancien éditeur  
Karine **Ballon**, documentaliste, déléguée syndicale  
Ludivine **Bantigny** historienne  
Bernard **Bassemon** militant d'Attac  
Adda **Bekkouche** juriste  
Farid **Bennaï** syndicaliste et militant au FUIQP  
Jacques **Bidet**, philosophe  
Philippe **Blanchet**, professeur de sciences du langage (université Rennes 2)  
Edgar **Blaustein**, économiste  
Raymond **Bonomo**, membre d'associations d'éthique de la vie publique  
Saïd **Bouamama** sociologue et militant au FUIQP  
Martine **Boudet**, chercheure en linguistique, altermondialiste (Toulouse)  
Dominique **Bucheton**, professeure des universités  
Claude **Calame**, historien, directeur d'études EHESS (Paris)  
Jean-Noël **Castorio**, historien  
Françoise **Clément** économiste arabisante  
Pierre **Cours-Saliès** sociologue professeur émérite université  
Jean-Louis **Comolli**, cinéaste, écrivain  
Alexis **Cukier**, philosophe  
Marina **Da Silva**, journaliste Monde diplomatique  
Laurence **De Cock**, historienne  
Christian **Delarue**, fonctionnaire assermenté - militant antiraciste et anti-intégrismes  
Marilza **de Melo Foucher** économiste- journaliste retraitée  
Monique **Demare** enseignante, militante Attac  
Didier **Epszajn**, animateur du blog « Entre les lignes entre les mots »  
Yann **Fiévet**, socio-économiste  
Bernard **Fischer** employé de la Sécurité sociale  
Franck **Gaudichaud**, historien, professeur des universités (Toulouse)  
Susan **George**, présidente d'honneur d'Attac  
Michelle **Guerçi**, journaliste  
Odile **Héliér** anthropologue  
Samy **Johsua** professeur émérite sciences de l'éducation (université Aix Marseille)  
Robert **Journard**, directeur de recherche émérite (univ. Gustave Eiffel)  
Pierre **Khalifa** économiste  
Didier **Labertrandie**, syndicaliste au SNJ  
Jean **Lafont** ancien haut fonctionnaire, militant écologiste  
Mathilde **Larrère** historienne  
Claude **Layalle**, Attac, ingénieur et analyste  
Christel **Leca**, journaliste  
Serge **Le Quéau** syndicaliste altermondialiste  
Olivier **Long** universitaire et peintre (Paris)  
Pascal **Maillard**, universitaire et syndicaliste (Strasbourg)  
Jean **Malifaud**, maître de conférences, militant SNESUP-FSU  
Gilles **Manceron**, historien

Eveline **Manna** représentante de l'association Sciences citoyennes

Odile **Maurin** militante anti validisme, présidente association / handicap, conseillère municipale, conseillère CESER (Toulouse)

Zouina **Meddour**, militante quartier populaire

Glen **Millot** représentant de l'association Sciences citoyennes

Bénédicte **Monville** élue d'opposition à Melun et à la CAMVS (BVAM),conseillère régionale d'Ile de France (groupe AES)

Florence **Palpacuer**, professeur en sciences de gestion

Ugo **Palheta**, sociologue

Evelyne **Perrin** économiste

Jean-Luc **Picard-Bachelerie** militant d'Attac

Yves **Quintal**, associatif altermondialiste

Alain **Refalo** enseignant du 1er degré

Emmanuel **Renault**, professeur, philosophie, université de Nanterre

Daniel **Rome** militant altermondialiste

Arnaud **Saint-Martin**, élu d'opposition (LFI, BVAM) au conseil municipal et à la communauté d'agglo de Melun

Catherine **Samary** économiste altermondialiste

Claude **Serfati**, économiste

Patrick **Silberstein**, éditeur

Julien **Talpin**, chargé de recherche en science politique au CNRS (Lille)- co-directeur du GIS « Démocratie et Participation »

Gerard **Tautil**, professeur de philosophie et d'occitan, auteur (Var)

Jacques **Testart**, directeur de recherche honoraire Inserm

Jean-Paul **Vanhoove**, militant syndical

Marie-Christine **Vergiat** militante des droits de l'Homme et députée européenne de 2009 à 2019

Pedro **Vianna**, poète, homme de théâtre, universitaire

Christiane **Vollaire**, philosophe, chercheure associée au CNAM

Abdallah **Zniber**, militant associatif de l'immigration